

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
LUNDI LE 30 AOÛT 2021 À 11h25
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

En vertu des articles 323 et 325 de la Loi sur les Cités et Villes du Québec, les membres du conseil étant tous présents, il est convenu de tenir une séance extraordinaire. Par conséquent, tous les membres du conseil renoncent par écrit à leur avis de convocation.

Les sujets traités seront alors les suivants à savoir :

- A- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- B- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- C- **LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES**
- D- **RÈGLEMENT**
- E- **RÉSOLUTIONS**
ADMINISTRATION ET LÉGISLATION
 - 1. Demande d'affichage du CIUSSS de la Capitale Nationale-campagne de recrutement-
pose de pancartes.
 - 2. Embauche de personnel :
 - a) poste de contremaître au Service des Travaux Publics/Opérations
 - b) poste d'opérateur/trice en eau potable.
 - 3. Élections fédérales-location de la salle du conseil-changement de la date de la séance
ordinaire du 13 septembre 2021.
 - 4. Club de Golf de Baie-St-Paul Le Loup-50^{ième} anniversaire-demande de commandite.
 - 5. Le Festif! Soirée des bénévoles-demande d'autorisation.**SÉCURITÉ PUBLIQUE**
VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
LOISIRS, PARCS ET CULTURE
- F- **AFFAIRES NOUVELLES-DÉLÉGATIONS-DEMANDES DIVERSES**
- G- **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
- H- **QUESTIONS DU PUBLIC**
- I- **LEVÉE DE LA SÉANCE À 11H45**

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL CE 30^{ième} JOUR DU MOIS
D'AOÛT DE L'ANNÉE DEUX MILLE VINGT ET UN


Émilien Bouchard
Greffier